



LES HAIES BOCAGÈRES

PLANTER

ENTRETENIR

VALORISER

SMBV Arques

7 rue du G^{al} Leclerc
76270 Neufchâtel-en-Bray
tél : 02 35 17 55 33
mail : infos@bvarques.fr



www.bvarques.fr



DES HAIES UTILES

Pourquoi planter ?

70%

des haies ont disparu en France depuis 1950.

Autrefois utilisées pour délimiter les parcelles et fournir du bois, les haies ont peu à peu façonné notre paysage bocager. Un patrimoine naturel et culturel détruit progressivement, avec l'agrandissement du parcellaire, la mécanisation des pratiques agricoles, l'urbanisation... Aujourd'hui, on prend conscience du rôle essentiel des haies et des précieux services qu'elles rendent naturellement.



SOURCES DE VIE

Arbres et arbustes captent le dioxyde de carbone (CO₂) dans l'atmosphère, le transforment (via la réaction de photosynthèse) et le rejettent sous forme d'oxygène (O₂). Ils participent ainsi à la diminution des gaz à effet de serre.



RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ

Les haies sont des lieux de vie pour les oiseaux, insectes, amphibiens, petits mammifères... qui y trouvent : abris, ressources alimentaires et lieux de reproduction.



CORRIDORS ÉCOLOGIQUES

Les haies sont des axes de déplacement privilégiés pour la faune et la flore. Elles contribuent à la **continuité écologique**, participent à la préservation de la trame verte.



PROTECTION DES SOLS

Les racines des arbres maintiennent et participent à la **fixation des sols** dans les terrains en pente et le long des cours d'eau. **Elles protègent ainsi de l'érosion et limitent le ruissellement.**



QUALITÉ DE L'EAU

Les racines des arbres filtrent l'eau et captent certains polluants, notamment grâce à l'aide des champignons présents sur leurs racines.



OMBRE, HUMIDITÉ

Les haies sont des climatiseurs naturels. Elles jouent un rôle prépondérant pour l'ombrage des animaux l'été, permettent également de maintenir l'humidité dans le sol. En outre, elles jouent un rôle de brise-vent face aux tempêtes.

SOURCES DE REVENUS



Les haies peuvent apporter des revenus complémentaires : bois d'œuvre, bois énergie, paillage, complément fourrager estival, crédits carbone...

Elles sont aussi valorisées en agriculture avec la **Politique Agricole Commune (PAC) 2023-2027** : le taux minimal requis d'infrastructures agroécologiques, dans le cadre de la BCAA 8 (Bonnes Conditions Agro-Environnementales) tient compte des haies. Il existe également le Bonus Haies de l'écovégétal, accessible selon certaines conditions (6 % de haies sur terres arables et SAU + certification Label Haie).

Plus d'infos : <https://normandie.chambres-agriculture.fr>



ATOUS PAYSAGERS

Véritables traits d'union entre les espaces naturels, de culture, et les zones urbanisées, elles valorisent le paysage, participent à la qualité de vie et à l'attrait d'un territoire.

JE PLANTE

Sans me planter!



PLANTER de novembre à mars

Les haies bénéficient d'une croissance optimale lorsqu'elles sont plantées en saison froide, de novembre à mars (hors période de gel).

Cette période est marquée par la descente de la sève ainsi que la capacité des racines à bien s'intégrer au sol, ce qui favorise l'épanouissement de la haie au printemps.

PRIVILÉGIER les essences locales & la diversité

Le choix d'essences et de plants d'origine locale est primordial. Ils sont adaptés aux conditions climatiques et aux sols de la région, et accueillent une biodiversité plus importante que des espèces exotiques.

Noisetier, aubépine, prunellier, cornouiller, charme, érable, chêne... une multitude d'essences locales existent.

PAILLER & PROTÉGER les plants

Le paillage et la protection des plants favorisent une bonne reprise et un bon développement des plantations face aux aléas climatiques et aux attaques d'animaux (lièvres, chevreuils...).

Le paillage remplit des rôles essentiels parmi lesquels :

- maintien de l'humidité dans le sol,
- limitation du développement de la strate herbacée (qui pourrait entrer en compétition avec les plants pour les ressources).

Divers matériaux peuvent être utilisés : paille, foin, copeaux, lin, BRF (Bois Raméal Fragmenté)...

Un paillage de BRF, à hauteur de 1 m³ pour 10 mètres linéaires de haies, est très efficace pour maintenir l'humidité dans le sol. C'est donc un précieux allié lors des périodes de sécheresse qui sont de plus en plus fréquentes. Par ailleurs, un paillage BRF est bénéfique pour la vie du sol.

L'installation de protections est très fortement conseillée, notamment dans les zones où la pression en gibiers est importante, afin d'éviter la consommation de tout ou partie des plants par ces animaux.

UNE AIDE TECHNIQUE & FINANCIÈRE avec le SMBV Arques

Planter une haie est un investissement. Aussi, il est capital d'être bien conseillé. En premier lieu, prenez contact avec le syndicat de bassin versant de votre secteur.

Le SMBV Arques propose un accompagnement technique, administratif (montage de dossier, demande de subvention, etc.) et financier, pour toute plantation de haies, aux particuliers, collectivités, et agriculteurs.

Depuis 2019, il mène chaque année un programme de plantations sur son territoire.

Plus d'infos : 02 35 17 55 33.

Partenaires financiers




Contacts utiles

FD CUMA Seine-Maritime
www.normandie.cuma.fr

AFAC-agroforesterie*
www.afac-agroforesteries.fr

AFAC Haies et bocages de Normandie*

 [afac.haies.et.bocages.de.Normandie](https://www.facebook.com/afac.haies.et.bocages.de.Normandie)

CRAN - Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie*

www.normandie.chambres-agriculture.fr/territoire/preserver-la-biodiversite/haies/

CAUE 76 - Conseil Architecture Urbanisme environnement 76
www.caue76.fr

PNR Boucles de la Seine Normande
www.pnr-seine-normande.com

*Ces structures peuvent renseigner sur la réalisation de Plans de Gestion Durable des Haies ou encore sur le Label Haies

J'ENTRETIENS... JE VALORISE...

UN ENTRETIEN RÉGULIER & RAISONNÉ

L'entretien périodique et raisonné de la haie est indispensable pour préserver sa valeur et son intérêt.

PÉRIODES DE TAILLE



PRIVILÉGIER : du 1^{er} décembre au 1^{er} mars



ÉVITER : du 16 mars au 15 août inclus*

Période de nidification des oiseaux.

*La PAC interdit aux agriculteurs bénéficiaires des primes de tailler les haies du 15 mars au 15 août. La DREAL encourage vivement les collectivités, professionnels et particuliers à éviter également particulièrement cette période.

(source : site web DREAL Normandie)

MATÉRIEL



PRIVILÉGIER :

le lamier
ou le sécateur hydraulique



ÉVITER :

l'épareuse
(réservée aux broussailles
et herbes)

COMMENT VALORISER SES HAIES ?

Les haies sont des espaces productifs, au même titre que les parcelles culturales. Aussi, elles peuvent être valorisées de différentes façons :

SUR L'EXPLOITATION

en utilisant le bois :

- en chaudière (plaquettes),
- en bois d'oeuvre,
- en nourriture (feuillage)
- ou litière pour les animaux.

STOCKAGE DU CARBONE

Valorisation du stockage carbone

Plus d'infos :

<https://label-bas-carbone.ecologie.gouv.fr/la-methode-haies>

Contact :

CRAN - Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie

www.normandie.chambres-agriculture.fr/territoire/preserver-la-biodiversite/haies/

DANS LA FILIÈRE BIOMASSE

EDEN (Energie durable en Normandie)*

Association d'agriculteurs et acteurs impliqués dans la sauvegarde des haies bocagères
www.eden-bois-bocage.fr

CUMA Haies'nergie et Territoires

Matériels mobiles de valorisation du bois
www.haienergienormandie.cuma.fr

SDE 76, syndicat départemental de l'énergie

Conseil en énergie aux collectivités et partenaire du programme d'animation bois-énergie Normandie
www.sde76.fr
www.bois-energie-normandie.fr

GIEE Terre Eau Energie 76

Débouchés vers la filière bio-combustibles, l'élevage, paillage, BRF
www.normandie.chambres-agriculture.fr/territoire/gerer-leau/bandes-ligno-cellulosiques

Label bas carbone

Récompenser les acteurs de la lutte contre le changement climatique
www.ecologie.gouv.fr/label-bas-carbone

* Cette structure peut renseigner sur la réalisation de Plans de Gestion Durable des Haies ou encore sur le Label Haies